



Schéma européen de certification de cybersécurité
fondé sur les critères communs (EUCC)

CERTIFICAT EUCC-3090-2026-69

Ce certificat est associé au rapport de certification EUCC-3090-2026-69

TEQS V1.0 Platform
(Type : Cartes à puce et dispositifs similaires)
(version 1.0)

Développeur/Commanditaire: THALES DIS La Vigie – Avenue du Jujubier ZI Athelia IV,
13705 La Ciotat Cedex, France
Centre de certification : ANSSI
Centre d'évaluation : THALES / CNES

Critères Communs version 3.1 révision 5
ISO/IEC 15408-1:2009, 15408-2:2008 15408-3:2008 et ISO/IEC 18045:2008

Conformément au règlement d'exécution (UE) 2024/482

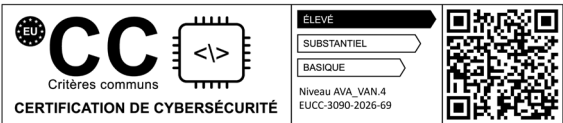
Niveau d'assurance	Niveau d'évaluation
Elevé	EAL4 Augmenté (ALC_DVS.2, AVA_VAN.5)

conforme au profil de protection :
GlobalPlatform Technology - Secure Element Protection Profile, référence GPC_SPE_174, version 1.0
Certifié par le OC-CCN sous la référence 2020-37-INF-3429- v1

Date de validité : date de signature + 5 ans.

Paris, le 24/8/2026 | 17:15 CEST

Vincent Strubel



Dans le cadre du CCRA, ce certificat est reconnu au niveau EAL2.

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par THALES / CNES (coordonnées disponibles sur le site <https://cyber.gouv.fr>) sis en France en appliquant la Common Methodology for Information Technology Security Evaluation, Critères Communs version 3.1 révision 5, conforme aux Critères communs ISO/IEC 15408:2009 et ISO/IEC 15408:2009.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du règlement d'exécution (UE) 2024/482 et du CCRA. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.

Les informations en matière de cybersécurité du produit sont disponibles ici : thalesgroup.com/en/search/enterprise/mobile-communications/thales-eucc-certification-mobile-communications-solutions

Le développeur (le cas échéant commanditaire si différent du développeur) peut être contacté via cette adresse : psirt@thalesgroup.com

La procédure complète de signalement d'une vulnérabilité est disponible sur le lien suivant : thalesgroup.com/en/global/group/psirt

Le commanditaire s'engage à alerter systématiquement et sans délai le centre de certification de toute vulnérabilité en lui diffusant l'analyse d'impact associée conformément à la procédure ANSSI-CC-VUL-P-01, version en vigueur.

Les informations sur l'autorité nationale de certification de cybersécurité en France sont disponibles ici : <https://cyber.gouv.fr/cybersecurity-act>.

Le centre de certification peut être contacté via cette adresse : certification@ssi.gouv.fr.